

En attendant les audits, le débat devient politique

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS Entre commission d'enquête parlementaire, renforcement ou suppression de la commission intercantonale de surveillance et rôle du Conseil d'établissement, les partis valaisans désirent des suites politiques. Débat jeudi lors de la session de juin à Brigue.

PAR ISABELL.GAY@LENOUVELLISTE.CH

Tout le monde s'accorde sur un point: la situation financière de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) mérite des éclaircissements. Pour le reste et la suite à donner à l'affaire, les souhaits des partis valaisans divergent. Avant de commencer la session de juin, les députés ont dans leurs mains deux rapports, l'un du Conseil d'Etat, l'autre de la commission intercantonale de surveillance (CIC) de l'HRC. Des documents peu étayés, selon les chefs de groupe, et qui appellent à d'autres questions. En parallèle sont réalisés deux audits, sur les finances et la gou-



Les députés se pencheront sur la situation de l'hôpital Riviera-Chablais le 18 juin prochain. BITTEL/A



«Il est du devoir du Grand Conseil d'exercer son rôle de haute surveillance avec les outils à disposition, dont la CEP, lors d'une situation aussi chaotique.»

GRÉGORY LOGEAN
CHEF DU GROUPE UDCVR

vernance de l'HRC, mandatés par les Conseils d'Etat vaudois et valaisans. Les résultats de ces audits seront connus à la fin du mois d'août. Pour certains partis, ces éléments, qui devraient faire la lumière sur la situation actuelle de l'HRC, ne suffisent pas. L'UDCVR, premier parti à demander officiellement la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire (CEP), campe sur ses positions. «Nous ne pouvons pas nous contenter de ces rapports et de ces audits», répond Grégory Logean, chef du groupe UDCVR. «Il

est du devoir du Grand Conseil d'exercer son rôle de haute surveillance avec les outils à disposition, dont la CEP, lors d'une situation aussi chaotique.»

L'UDC et le PDC du Bas veulent une CEP

Le PDC du bas, de son côté, souhaite attendre les conclusions des audits pour se déterminer. Néanmoins, à la suite d'une intervention du parlement vaudois réclamant une CEP, «il nous paraîtrait judicieux d'étudier l'opportunité d'une CEP intercantonale. Nous allons déposer une intervention dans ce sens», déclare la cheffe de groupe Muriel Favre-Torelloz. La Chablaisienne souhaite également aller plus loin en déposant une autre intervention

concernant la CIC. «Force est de constater à la lecture du rapport que les prérogatives de la CIC ne se déclinent que dans la convention et pas dans les faits, puisqu'elles ont été restreintes à une chambre d'enregistrement de faits anachroniques.» Le PDC du bas souhaite que la CIC puisse travailler sur les objectifs stratégiques de l'HRC, la planification financière, le budget et la gouvernance. «Cette CIC est la seule surveillance que le Grand Conseil a à disposition.»

La CIC remplacée par la commission de la santé?

Pour le PLR, au contraire, la CIC n'a plus sa raison d'être. «Cette commission a été nommée pour un suivi de la construc-



«Comment peut-on emprunter 20 millions sans en informer les cantons? Je peine à comprendre.»

EMMANUEL AMOS
CHEF DU GROUPE SOCIALISTE

tion», commence Christophe Claivaz. «L'hôpital est construit maintenant. C'est à la commission de la santé d'exercer un suivi sur le fonctionnement,

comme cela se passe déjà à l'Hôpital du Valais.» Quant à la mise sur pied d'une CEP, c'est prématuré pour le chef de groupe PLR. «Laissons déjà travailler les audits où l'inspection des finances aura finalement accès aux mêmes pièces du dossier.» Son parti abordera également le nombre des membres valaisans au sein du Conseil d'établissement. «Nous sommes étonnés que seules deux personnes représentent le Valais. Nous souhaiterions en avoir plus.»

La «non-communication» du Conseil d'établissement

Pour le parti socialiste, au contraire, «qu'il y ait deux ou quatre représentants au sein du Conseil d'établissement ne



«Nous sommes étonnés que seules deux personnes représentent le Valais. Nous souhaiterions en avoir plus.»

CHRISTOPHE CLAIVAZ
CHEF DU GROUPE PLF AU GRAND CONSEIL

change rien au fait que les informations ne soient pas remontées jusqu'au Conseil d'Etat.» Emmanuel Amos songe à déposer une intervention concernant la non-communication dans cette affaire. «Comment se fait-il qu'aucun signal d'alarme n'ait été donné? Comment peut-on emprunter 20 millions sans en informer les cantons? Je peine à comprendre», déclare le chef de groupe socialiste. Du côté des Verts aussi, la question de cet emprunt dans une banque grisonne interpelle. «Cela paraît fou de pouvoir emprunter une telle somme du jour au lendemain pour des questions de liquidité, et pourtant, c'est une pratique connue. Y compris à l'Hôpital du Valais», soutient Céline Dessimoz. La députée verte prône aussi la patience jusqu'aux résultats d'août. «On ne peut pas décider sur des aprioris. Nous devons faire confiance aux institutions, puis décider une fois les résultats des audits connus», déclare Céline Dessimoz. La cheffe de groupe sera, quant à elle, très attentive aux mesures d'économies annoncées d'ores et déjà par l'hôpital. «Penser à une réduction du personnel quand on s'est trompé dans l'estimation des recettes n'est pas une solution.» Les débats, prévus le 18 juin, s'annoncent intenses.

Que savait le Conseil d'établissement?

C'est l'une des questions principales à laquelle devront répondre les audits. Dans ce mandat confié au contrôle vaudois des finances, en collaboration avec l'inspection valaisanne des finances, il est demandé d'évaluer la manière et la capacité du Conseil d'établissement à remplir sa mission». Plusieurs députés se posent aussi ces questions et reviennent sur le prêt de 20 millions auprès d'une banque grisonne. Trois Valaisans figurent au sein de ce Conseil d'établissement: l'ancien conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet et

l'ancien médecin cantonal Georges Dupuis y représentent le Conseil d'Etat, tandis qu'Eric Bonvin a succédé à Charles Kleiber comme représentant de l'Hôpital du Valais.

«Un résultat 2019 pas si dramatique en soi»

Si Jean-Jacques Rey-Bellet et Georges Dupuis n'ont pas souhaité répondre à nos questions en raison du devoir de réserve lié aux audits en cours, l'ancien médecin cantonal a toutefois confirmé que «le Conseil d'établissement se réunissait toutes les 3 à

4 semaines avec la direction, voire plus fréquemment si nécessaire». Pour l'ancien médecin cantonal, les audits permettront de faire la lumière sur le déficit, tout en soulignant qu'il peut «y avoir eu des erreurs d'appréciations mais que le résultat 2019 n'est pas si dramatique en soi, en prenant l'ensemble du budget». Pour rappel, le déficit de 18 millions au lieu des 6 millions budgétés représente une différence de 3,7% du chiffre d'affaires global de l'HRC, situé à plus de 300 millions de francs.

Plus de représentant de l'Hôpital du Valais à Rennaz

Eric Bonvin, nommé par le Réseau Santé Valais au Conseil d'établissement, déclare, de son côté, n'avoir «jamais pu discuter stratégie, ni eu un rôle de surveillance ou de conseil en matière de finances, de constructions ou de management, contrairement aux deux autres membres valaisans». Son rôle, selon lui, se cantonnait à contribuer à la politique de l'HRC en matière de qualité des soins et de sécurité des patients.

Concernant le déficit, le directeur de l'Hôpital du Valais ajoute que, selon lui, «le but d'un hôpital n'est pas de faire du chiffre ou de la croissance mais de répondre, avant tout, aux besoins de la population en maintenant des comptes au strict équilibre entre les besoins sanitaires et les moyens pour y répondre». A noter que dans le prochain Conseil d'établissement, les cantons ne souhaitent plus avoir un représentant du Réseau Santé Valais et que l'Hôpital du Valais y a déjà répondu favorablement depuis plusieurs mois.